

**MAIRIE DE SILTZHEIM**14 Rue de l'Église
67260 SILTZHEIM

☎ : 03 87 98 48 57

📠 : 09 70 06 62 74

contact@mairie-siltzheim.fr

www.siltzheim.fr

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE ET DE PUBLICITÉ**

*Enquête publique sur le projet de révision générale
du Plan Local d’Urbanisme de la commune de Siltzheim*

Je soussigné, Sébastien SCHMITT, Maire de Siltzheim, certifie avoir procédé aux mesures de publicité préalables à l'enquête publique portant sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, qui s'est tenue en mairie de Siltzheim, salle *Le Clos du Verger*, du 15 décembre 2022 au 20 janvier 2023 soit 37 jours et pour cela :

- Avoir affiché en mairie du 24 novembre 2022 au 20 janvier 2023 l'arrêté municipal n°2022-043 du 24 novembre 2022 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique et ses modalités organisationnelles ;
- Avoir fait paraître dans les colonnes du *Républicain Lorrain* et des *Dernière Nouvelles d'Alsace* au moins quinze jours avant le début de l'enquête l'avis au public annonçant l'enquête et rappelant les dispositions inscrites à l'arrêté précité. Une seconde parution a eu lieu dans les huit premiers jours de l'enquête ;
- Avoir publié sur un imprimé de couleur jaune au format A3, au tableau d'affichage de la mairie, le même avis au public quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de l'enquête publique ;
- Avoir publié sur le site internet de la Commune l'avis au public et les informations relatives à l'enquête publique (dossier d'enquête dématérialisé) ;
- Avoir publié un message d'information relatif à l'enquête publique sur l'application *Panneau Pocket* à destination des administrés de la Commune ;

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Siltzheim, le 20 janvier 2023

Le Maire
Sébastien SCHMITT

